



Des Entreprises et des Hommes

LE SERVICE RESSOURCES HUMAINES EXTERNALISÉ

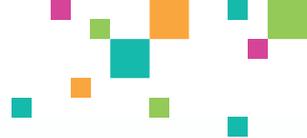
RESSOURCES
HUMAINES

QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

CONFORMITÉ
SOCIALE

RÉMUNERATION

TPE et PME, gagnez en sérénité
et expertise en confiant vos
missions RH à un prestataire
reconnu et certifié sur le Grand Est



ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous vivez des changements qui vous prennent du temps et vous éloignent du développement de votre entreprise ?
- Vous consacrez trop de temps à la gestion de vos salariés, qu'elle soit administrative ou managériale ?
- Vous avez quelques difficultés financières temporaires et vous souhaitez ajuster votre masse salariale ?
- Vous avez des problématiques RH récurrentes et vous souhaitez trouver une solution rapide et pérenne ?
- Vous sentez que vos équipes s'essouffent et vous souhaitez les dynamiser pour retrouver du rythme ?
- Vous souhaitez anticiper vos enjeux RH de demain ?



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU QUOTIDIEN PAR LES CHEFS D'ENTREPRISES DE TPE-PME :

76% « Je passe trop de temps à mettre en place les obligations légales »

« Je passe beaucoup de temps à éteindre les « incendies » et conflits internes »

70%



PLUS DE
50%

D'ENTRE EUX ESTIMENT QUE LEURS ENJEUX RH PRIORITAIRES SONT **L'ATTRACTION** ET LA **FIDÉLISATION DES SALARIÉS**



VOS PRIORITÉS

GAGNER DU TEMPS AU QUOTIDIEN

Vous souhaitez vous décharger des tâches administratives chronophages et vous concentrer sur votre cœur de métier ?

DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

Vous voulez structurer votre organisation RH pour être plus performant et ainsi accompagner le développement de votre entreprise ?

RENFORCER VOTRE EXPERTISE RH

Vous souhaitez vous libérer de vos missions RH et vous aimeriez avoir un collaborateur dédié ?

RESTER EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI EN PERPETUELLE ÉVOLUTION

Vous cherchez la tranquillité d'esprit face aux nombreuses obligations législatives et réduire le risque social ?



NOTRE SOLUTION

UN SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES EXTERNALISÉ

Il comprend :

- un expert RH,
- une prestation facturée donc hors masse salariale,
- un temps de travail choisi et flexible (en heures ou en jours par mois),
- une présence sur site (chez vous) ou dédiée (chez nous),

qui s'adapte à votre besoin et votre rythme.



C'est l'expertise de l'Homme qui fait la richesse de l'entreprise



POURQUOI FAIRE APPEL À UN SERVICE RH EXTERNALISÉ ?



HUMAIN :

- Ajouter des compétences RH sans augmenter le nombre de salariés ni les heures supplémentaires



FINANCIER :

- Economie de charges salariales
- Réduction du risque social
- Mobilisation des aides financières existantes



FLEXIBILITÉ :

- Gain de temps pour le dirigeant/responsable
- Effectif ajusté
- Prestation sans obligation de durée



ADMINISTRATIF :

- L'assurance de dossiers RH conformes à la loi et mis à jour
- Des outils et des livrables créés pour vous

Pour votre sérénité et tranquillité d'esprit !

Nous mettons à votre disposition une équipe de spécialistes RH expérimentés qui prendra en charge les missions que vous leur confierez, sur une durée déterminée conjointement.



RESSOURCES HUMAINES

- Recruter de nouveaux collaborateurs
- Créer les fiches de poste
- Intégrer et fidéliser les nouveaux salariés
- Évaluer les salariés
- Détecter les besoins en formation et mettre en place le plan de développement des compétences
- Identifier les potentiels internes
- Accompagner votre management au quotidien
- Gérer les conflits avec les salariés ou entre salariés
- Animer les relations sociales avec les partenaires sociaux
- Répondre aux questions RH des salariés
- Organiser le départ en retraite et/ou sécuriser un collaborateur clé par le transfert de compétences
- Analyser la perte de motivation d'un salarié



CONFORMITÉ SOCIALE

- Se mettre en conformité avec le droit du travail et votre convention collective
- Relations avec les institutions (DREETS et URSSAF)
- Mettre en place l'affichage obligatoire et le règlement intérieur
- Mettre en place le DUERP
- Réaliser les entretiens professionnels
- Vérifier vos contrats de travail et identifier leurs risques
- Gérer le disciplinaire et les ruptures de contrat
- Réaliser ou auditer les bulletins de salaires et déclarations afférentes
- Élaborer un accord d'entreprise (intéressement/ participation/temps de travail/ égalité professionnelle/ télétravail, etc)
- Réfléchir à l'ingénierie de rémunération



ADMINISTRATIF RH

- Identifier les aides et monter les dossiers afférents
- Créer les dossiers administratifs des salariés
- Réaliser les DPAAE et visites médicales d'embauche et périodiques
- Tenir à jour le registre du personnel
- Gérer les arrêts de travail et les congés
- Suivre les temps de travail
- Suivre la masse salariale
- Mettre en place des tableaux de bord de gestion RH
- Construire des outils RH sur mesure

La compétence est *une clé*

La motivation, *une force*

Le management, *un métier*

La conformité sociale, *une obligation*

Votre performance RH, *notre objectif*

PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT

✉ apg@apg-grandest.fr

☎ 03 83 49 47 92

☎ 06 21 56 22 75

